RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères

•

Arrêté du 28 avril 2025 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale

NOR EAEA2512946A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2022 instituant des comités sociaux d'administration au ministère de l'Europe et des affaires étrangères ;

Vu le procès-verbal des opérations électorales du 8 décembre 2022 ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 2024 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale ;

Vu les correspondances de la liste d'union – CGT-MAE / FSU-MAE / SOLIDAIRES des 17 et 28 avril 2025.

Arrête:

Article 1

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale :

Au titre du syndicat CFDT-MAE

Titulaires:

- M. MOURIEZ Emmanuel

- M. FRANQUIN Thierry - Mme BARBIER Carole Suppléants :

- M. CHOKRI Mohamed

- Mme GUYOT-KAMAL Lauriane - Mme BREMOND Catherine

Au titre de la liste d'union CGT-MAE / FSU-MAE / SOLIDAIRES Affaires Etrangères

Titulaires:

- Mme DEGIOANNINI Cécile

- Mme BOUJOT Annick

- Mme PITET Anne

Suppléants :

- Mme AIDEL Sihem

- Mme PIERRES Florence

- M. FROMENT Raphaël

Au titre du syndicat CFTC Affaires Etrangères

Titulaires:

- Mme PRATS Annabelle

- Mme LEBECQ Bérangère

Suppléantes :

- Mme RAPIN Anne

- Mme HERIDE Anne

Au titre du syndicat ASAM-UNSA

Titulaires:

- M. DAOUSSI Mohamed El Hedi

- Mme SANTAMARIA Nathalie

Suppléants :

- M. BORG-OLIVIER Ludovic

- M. DELETTRE Thierry

Au titre du syndicat APMAE

Titulaire:

Suppléante :

- M. SPEHNER Claude

- Mme Delphine CHANE-SONE

Article 2

L'arrêté du 4 mars 2024 portant nomination des représentants du personnel à la formation spécialisée instituée au sein du comité social d'administration centrale est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris le 28 avril 2025,

Pour le ministre de l'Europe et des affaires étrangères et par délégation

Rémy MARTIN Sous-directeur de la stratégie des ressources humaines